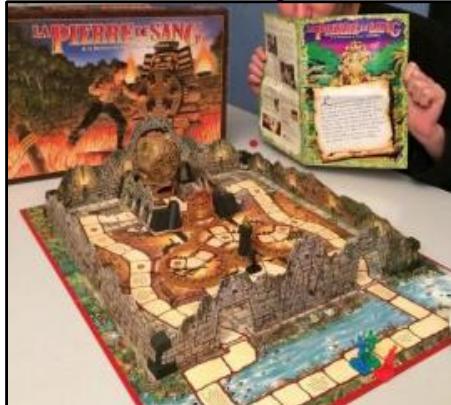


# Activités de loisirs



**CFS GAME ADULTES ET ADOS (>16 ANS ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE) – ASSOCIATION « CULTURE, FÊTES ET SPORTS »**

Autour d'une ambiance conviviale, venez découvrir des jeux de société, de rôles, de stratégie, ou autres jeux de figurines !



Activité ouverte à partir de 16 ans (ados accompagnés d'un adulte) :

- Jeux de rôles,
- Jeux de plateaux,
- Jeux de figurines,
- Jeux de société,
- Deck building,
- Jeux d'ambiance
- Jeux experts,
- Murder party,
- Escape game

**L'animateur CFS Game Culture, Fêtes et Sports :**

Walter ORENGO

06 08 13 83 90

w.orengo@hotmail.fr

**Les horaires :**

Vendredi : de 21h00 à 01h00.

**Lieu :**

Foyer rural : grande salle et petite salle du 1<sup>er</sup> étage

**Les tarifs (en plus de l'adhésion à Culture, Fêtes et Sports) :**

Résidents sur Gometz la Ville : 10€

Non-résidents sur Gometz la Ville : 13€

## Adhésion à l'association « Culture, Fêtes et Sports »

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à l'association « Culture, Fêtes et Sports », moyennant le versement d'une adhésion de 10€ pour les adultes, 5€ pour les moins de 18 ans et les étudiants.



LUDO CLUB - ANIMUSIC

Autour d'une ambiance conviviale, venez découvrir des jeux de société, de rôles, de stratégie, de cartes... depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours.



Activité ouverte à tous : enfants, ados, adultes :

- Jeux de plateaux,
- Jeux de rôles,
- Jeux de stratégie,
- Jeux de dés,
- Jeux de société,
- Soirées enquêtes,
- Jeux de cartes.

Nouveauté : ouverture de tables de Tarot, Belote et Echecs

#### L'animatrice LudoClub Animusic :

Odile Marchal  
06 51 36 61 44

#### Les horaires :

Vendredi : de 18h00 à 20h00.

#### Lieu :

Foyer rural : salle de musique du rez-de-jardin

#### Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville : 5€

Non-résidents sur Gometz la Ville : 8€

#### Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



## ATELIER BRICOLAGE, DÉCORS ET COSTUMES - ANIMUSIC

Ouvert aux parents d'élèves de théâtre, aux élèves et, par extension, à tous !

Fabrication des décors et des costumes qui serviront aux différentes pièces jouées par les « Farfadets ».



Apprendre à peindre, dessiner, à utiliser une perceuse, fabriquer un décor avec des éléments de récupération, coudre avec et sans couture, ...partager ses connaissances,  
Et même, des fois, on pique-nique tous ensemble dans une bonne humeur conviviale !

### L'animateur :

Philippe DUMONT  
06 03 97 95 31  
philou.demon@free.fr

### Le format de l'atelier :

Réunions 1 samedi ou dimanche par mois de 14h00 à 18h00.

### Lieu :

Foyer rural : salle de musique du rez-de-jardin

### Les tarifs :

#### Résidents ou non-résidents sur Gometz la Ville

Adhésion uniquement à Animusic

## Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



Laura, couturière et costumière expérimentée, vous aidera à réaliser vos projets quel que soit votre niveau.

Une petite robe d'été, un corset, un sac ou un cosplay, Laura vous accompagnera dans toutes les étapes de la réalisation : choix des couleurs et des matières, mesures, élaboration de la construction, fin des patrons et enfin réalisation dans le tissu définitif.



Une activité pour :

- apprendre,
- vous perfectionner
- ou simplement coudre en groupe et non seul chez vous, dans une ambiance d'échange, de partage et surtout de bonne humeur.

**Machine à coudre portative nécessaire.**

**L'animatrice :**

Laura LE GALLO

07 69 23 37 08

[www.vetistoria.fr](http://www.vetistoria.fr)

**Le format :**

Cours personnalisés de 2 heures 30 minutes par groupe de 6 élèves tous les 15 jours, sous réserve d'un minimum de 6 inscrits par cours.

**Les horaires :**

Jeudi : de 16h30 à 19h00 - tous les 15 jours

Jeudi : de 19h30 à 22h00 - tous les 15 jours

**Lieu :**

Foyer rural : salle du fond du rez-de-jardin

**Les tarifs (en plus de l'adhésion à Culture, Fêtes et Sports) :**

Résidents ou non-résidents sur Gometz la Ville

**1 cours, une semaine sur deux : 230 €**

### Adhésion à l'association « Culture, Fêtes et Sports »

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à l'association « Culture, Fêtes et Sports », moyennant le versement d'une adhésion de 10€ pour les adultes, 5€ pour les étudiants.



## STAGES DE TISSAGE (À PARTIR DE 10 ANS) - ANIMUSIC

Apprenez les techniques de tissage des origines à nos jours et repartez avec votre ouvrage.

### L'animateur :

Odile Marchal  
06 51 36 61 44



### Le format des stages et horaires :

- Deux stages de 4h (14h – 18h) : samedi 29 novembre : tissage plat, Nalbinding.  
samedi 31 janvier : tissage au peigne.
- Un stage de 6h (10h – 18h) :  
samedi 30 mai : tissage aux cartes.

### Lieu :

Foyer rural : salle de musique du rez-de-jardin

### Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

#### Résidents sur Gometz la Ville

Stages de novembre et janvier : 35€

Stage de mai : 50€

Forfait 3 stages : 100€

#### Non-résidents sur Gometz la Ville

Stages de novembre et janvier : 40€

Stage de mai : 60€

Forfait 3 stages : 120€

### Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



## POTAGER ASSOCIATIF : POTAGO

Créée depuis 2016 sur notre commune, l'association POTAGO a pour objectif de cultiver en coopération des légumes, des herbes aromatiques et des petits fruits en privilégiant des techniques de culture respectueuses du sol et de la biodiversité.

Nous nous essayons aux principes de la permaculture en privilégiant les semences paysannes, l'association de cultures, le paillage du sol, et une gestion raisonnée de l'eau avec un système de récupération des eaux de pluie. La participation, l'entraide et le partage guident notre fonctionnement.

Nous rejoindre, c'est participer à la vie du potager, c'est à dire :

- S'investir au moins une heure par semaine aux activités du potager (désherbage, plantation, préparation des zones de culture, bricolage, semis, ...)
- Participer régulièrement aux réunions hebdomadaires (en général le dimanche à 10h00). Ces temps de réunion permettent de planifier les différentes tâches en fonction des saisons et sont des moments de convivialité pour l'association durant lesquels nos récoltes sont partagées.
- Participer aux différents événements de l'association : portes ouvertes, forum des associations, chantier collectif, ...

Nous avons bien des choses à apprendre, à construire, à penser...ensemble !

Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues pour cultiver et entretenir notre potager et faire vivre notre belle association !

### Envie de rejoindre l'aventure ?

Contactez Martine (06 74 59 40 31) ou Sarah (06 11 29 99 57)

Venez directement nous voir sur le terrain (juste à côté du cimetière) un dimanche matin.

Envoyez-nous un message à [potago@laposte.net](mailto:potago@laposte.net)

### Le tarif :

**La cotisation est fixée à 50 € par personne.**

**Elle comprend entre autres l'achat de graines, de terreau et de matériel.**



CAISSE DES ÉCOLES



La Caisse des Ecoles (CDE) est une association municipale composée, à part égale, d'élus du Conseil Municipal et de parents d'élèves bénévoles. Elle a pour objectif de récolter des fonds afin de financer intégralement les sorties et les spectacles pour les enfants scolarisés dans le groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin.

Le Maire de la commune en a la présidence et la vice-présidence est tenue par un membre de la CDE élu lors de la première assemblée générale. Actuellement Madame Laetitia MOLINA a été élue vice-présidente.

La CDE a également pour rôle de proposer différentes animations pour les enfants au cours de l'année, dont la kermesse de fin d'année de l'école.

La CDE a une vocation officielle municipale différente de la coopérative scolaire, dont la vocation est essentiellement l'achat de matériel pour la classe et est gérée en interne par la Directrice du groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin.

Diverses manifestations sont proposées et/ou financées par la CDE :

- Fournitures scolaires en partenariat avec Rentrée Discount ;
- Boum d'Halloween ;
- Opérations diverses de ventes d'objets : objets personnalisés avec les dessins des enfants, vente de chocolats, ... ;
- Boum de Noël avec la visite du Père Noël ;
- Chasse aux œufs de Pâques ;
- Carnaval dans les rues de la ville ;
- Vente du Muguet le 1er mai ;
- Kermesse de fin d'année
- ...

Dans l'année, la CDE a également financé ou co-financé des sorties pédagogiques pour toutes les classes et diverses animations pour les enfants de l'école.

#### ■ Souscription annuelle

Chaque parent participe au bon fonctionnement de cette association par sa contribution à la souscription annuelle, abondée en totalité par la Mairie. Cela permet ainsi de poursuivre les actions au profit des élèves d'années en années.

#### ■ Engagement des parents

Pour perpétuer ces actions, il est indispensable que de nombreux parents se manifestent et se mobilisent pour le bon fonctionnement de la CDE en prêtant main forte pour l'organisation de toutes les animations.

Chaque année, des membres de la CDE quittent leur fonction par le départ de leur enfant au collège et de nouveaux parents doivent donc s'impliquer dans le fonctionnement du bureau de l'association.

Sans bureau constitué, l'association CDE risque de disparaître.

Nous vous remercions chaleureusement par avance pour votre participation.

L'équipe de la Caisse des Ecoles de Gometz-la-Ville.

Contact : cdegometz@gmail.com

les activités gometziennes - saison 2025/2026



CLUB DES SENIORS



## IL FAUT ÊTRE UN PEU FOU POUR VIEILLIR BIEN !

3<sup>ème</sup> Age, 4<sup>ème</sup>, vétérans, ainés, anciens, gérontes, archaïques, vieux, seniors... vous avez dit **SENIORS** ? Et pourquoi tous ces mots pour parler de convivialité, de lien social, de soutien mutuel, de tout ce qui nous réunit ? Alors venons nous rencontrer au club des seniors !

### Nous vous proposons :

- Déco avec multi activité manuelle
- Balades encadrées à Paris (1 par trimestre)
- Repas thématiques
- Palabres
- Participation et aide aux évènements locaux.

Et tout cela dans la joie et la gaité.

### En développement :

- Jardinage et fleurissement
- Atelier sécurité informatique
- Atelier cuisine avec dégustation.

### Les contacts :

Présidente : Patricia ROUSSET - patricia.rousset@gmail.com

Secrétaire : Jean-François LANCHAS - lanchas.jf@orange.fr

Trésorier : Alain PARIS - autparis@free.fr

### Le tarif :

Résidents et non-résidents sur Gometz la Ville

**15 €**



TIERS-LIEU AGRI-CULTUREL - LES SERRES DE BEAUDREVILLE

Créée en 2020, l'association Faire Vivre les Serres de Beaudreville accueille un collectif diversifié de porteurs de projets, principalement issus des mondes agricole, para-agricole, artistique et culturel. La première mission du lieu est de soutenir ces porteurs engagés, de favoriser leur lancement et leur mise en relation avec d'autres acteurs.

La seconde mission du tiers-lieu est de s'ouvrir vers l'extérieur et de proposer, au-delà de cette partie incubation, des actions fédératrices en phase avec ses missions :

- Des chantiers participatifs pour bâtir ensemble
- Un jardin associatif pour reconnecter avec la nature
- Un café associatif pour favoriser les échanges et la convivialité
- Diverses formes d'art, pour continuer de s'interroger et de rêver
- Des événements et des activités variés pour s'amuser et se connecter
- Un groupement d'achats citoyen pour soutenir l'économie de proximité
- Un système d'échange local pour être acteur de l'économie circulaire
- Des actions de recyclage pour un futur plus vert
- Des partages de pratiques avec d'autres établissements pour toujours s'améliorer
- Une formation agricole pour promouvoir des pratiques durables
- Des locations d'espaces professionnels, accueil de chantier solidaire entreprise, visite du tiers-lieu
- Bientôt une boutique des produits des Serres !

Aux Serres de Beaudreville, nous croyons en l'entraide, l'imagination, l'action écologique, et l'apport de l'agriculture et de l'art. Chaque activité, chaque projet reflète notre engagement envers ces valeurs.

Envie d'agir localement ? Rejoignez l'aventure des Serres ! Que ce soit en donnant un coup de main, en devenant adhérent(e) ou en partageant vos contacts, votre soutien est précieux pour faire grandir ce lieu collectif au service de tous.

#### Envie de rejoindre l'aventure ?

Nelly REVOL-BUISSON

Coordinatrice des Serres de Beaudreville

[contact@serres-beaudreville.org](mailto:contact@serres-beaudreville.org)

06 79 32 11 45

#### Lieu de rencontre :

Les Serres de Beaudreville

43 route de Beaudreville 91400 Gometz la Ville

#### Le tarif:

Résidents et non-résidents sur Gometz la Ville

Adhésion individuelle annuelle de 15 €



LES SERRES DE BEAUDREVILLE  
TIERS-LIEU AGRI-CULTUREL